



***Fondation bibliothèque sonore romande
Lausanne***

***Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation
sur les comptes annuels 2015***



Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de
Fondation bibliothèque sonore romande
Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de la Fondation bibliothèque sonore romande pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015. Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme d'audit suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des procédures de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'organisation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les dispositions de Swiss GAAP RPC 21. De plus, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

En outre, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que la comptabilité et les comptes annuels ne soient pas conformes aux dispositions de Bureaux central des œuvres de bienfaisance (ZEWÖ).

PricewaterhouseCoopers SA

Philippe Bochud
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Raphaël Marclay
Expert-réviseur

Lausanne, le 31 mars 2016

Annexe:

Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe)

BILAN arrêté au 31 décembre

	2015	2014
	CHF	CHF
ACTIF		
Caisse	587.75	336.55
PostFinance	128'070.33	92'105.31
Postfinance "petite Caisse"	2'253.50	1'348.65
Postfinance E-Epargne	287'031.98	286'798.98
Postfinance Epargne	150'705.75	150'592.85
Banque cantonale vaudoise	306'432.25	318'878.25
Débiteurs	1'440.00	1'761.25
Actifs transitoires	22'097.10	26'098.58
Impôt anticipé à récupérer	126.26	511.93
Total de l'actif circulant	898'744.92	878'432.35
Machines et appareils (technique)	12'190.20	14'717.20
Total de l'actif immobilisé	12'190.20	14'717.20
TOTAL ACTIF	910'935.12	893'149.55
PASSIF		
Créanciers	5'174.73	10'993.78
Passifs transitoires	39'088.10	143'137.47
Engagements à court terme	44'262.83	154'131.25
Fonds affectés pour appareils d'écoute	6'193.00	6'193.00
Capital des fonds	6'193.00	6'193.00
Capital de dotation	5'000.00	5'000.00
Capital libre (réserve pour activités)	855'479.29	727'825.30
Capital de l'organisation	860'479.29	732'825.30
TOTAL PASSIF	910'935.12	893'149.55

COMPTE D'EXPLOITATION

	2015	2014
	CHF	CHF
PRODUITS		
Dons de fondations et d'organisations de soutien	105'000.00	121'900.00
Total Dons (affectés) - selon tableau de variation du capital	105'000.00	121'900.00
OFAS - Bonus handicapées	0.00	33'678.00
OFAS - personnes handicapées	0.00	477'131.67
SBS (redistribution des fonds de l'OFAS)	477'132.00	0.00
Fédération Suisse des Aveugles et malvoyants	70'000.00	70'000.00
Canton de Fribourg	4'000.00	4'000.00
Canton de Neuchâtel	1'500.00	1'500.00
Canton du Valais	3'000.00	3'000.00
Canton du Jura	570.00	600.00
Canton de Vaud	20'100.00	20'000.00
Total Subventions (libres)	576'302.00	609'909.67
Dons d'EMS	150.00	100.00
Dons des entreprises	35'020.00	24'320.00
Dons de fondations et d'organisations de soutien	50'403.00	5'673.85
Dons lors de successions, deuils et autres	16'398.93	93'974.45
Dons de communes	4'150.00	4'350.00
Dons privés, spontanés	81'743.73	69'429.51
Total Dons (libres)	187'865.66	197'847.81
Ventes de catalogues	1'660.00	1'195.00
Abonnements BSR actualités	8'930.00	9'885.00
Abonnements revue Générations	1'225.00	1'200.00
Vente matériel et livres	625.00	533.50
Recettes diverses	0.85	0.35
Prestations fournies à des tiers	6'370.50	9'849.75
Total Ventes catalogues et abonnements	18'811.35	22'663.60
Recettes Evénement Opéra 2015 "La Traviata"	155'552.00	0.00
Autres produits	4'493.17	419.20
Total Produits divers	160'045.17	419.20
Total Produits	1'048'024.18	952'740.28

FONDATION BIBLIOTHÈQUE SONORE ROMANDE, LAUSANNE

COMPTE D'EXPLOITATION

	2015	2014
	CHF	CHF
CHARGES		
Achats de coffrets et fourres CD	1'356.94	1'552.03
Achats de CD et autres supports	7'424.45	5'325.10
Achats livres	10'789.55	11'643.60
Achats matériel technique	0.00	92.00
Achats matériel informatique	6'215.73	3'223.00
	<u>25'786.67</u>	<u>21'835.73</u>
Frais service civil	3'041.00	2'780.00
Frais imprimé bibliothèque et catalogue	0.00	714.95
Frais remboursés aux bénévoles	3'669.40	3'885.70
Frais formation annuelle des lecteurs bénévoles	4'187.10	3'883.87
Frais directs de production (transport, douane, Pro Litteris et divers)	2'784.65	1'944.90
	<u>13'682.15</u>	<u>13'209.42</u>
Total Frais de production et bibliothèque	<u>39'468.82</u>	<u>35'045.15</u>
Salaires	513'229.45	556'130.30
AVS, AI, APG et AC	32'658.45	35'805.50
Caisse de compensation familiale	11'394.10	12'474.55
Prévoyance professionnelle LPP	41'776.35	48'731.80
Assurance accidents et APG maladie	10'108.15	10'953.15
Autres charges de personnel	9'004.80	5'788.40
Prestation travail de tiers	0.00	500.00
Total Charges du personnel	<u>618'171.30</u>	<u>670'383.70</u>
Loyers et charges locatives	72'646.60	71'607.70
Total Frais des locaux	<u>72'646.60</u>	<u>71'607.70</u>
à reporter :	<u>730'286.72</u>	<u>777'036.55</u>

COMPTE D'EXPLOITATION

	2015	2014
	CHF	CHF
Report	730'286.72	777'036.55
Entretien machines, appareils, mobilier et installations	173.85	1'481.60
Location et leasing (photocopieur et inst. téléphonique)	2'899.40	3'064.00
Total Entretiens et réparations	3'073.25	4'545.60
Total Assurances	4'319.90	4'496.15
Total Charges d'énergie	16'320.70	17'350.70
Matériel de bureau, imprimés, photocopies	7'778.63	5'796.22
Cotisations et abonnements	402.62	411.88
Téléphone, fax et internet	4'239.10	3'929.60
Ports et frais postaux	17'592.25	17'946.45
Honoraires de révision	6'000.00	6'000.00
Frais du consortium devenu groupe	8'018.00	6'524.00
Frais stagiaires	1'040.25	0.00
Frais divers d'administration	5'063.50	1'225.30
Total Frais administratifs	50'134.35	41'833.45
Total Frais informatiques, licences, maintenance, entretien	27'341.95	10'588.05
Frais Evénement Opéra 2015 "La Traviata"	62'926.03	0.00
Publicité, annonces et expositions	5'256.80	3'475.90
Recherche de fonds	10'972.10	13'897.55
Frais de manifestations	5'811.55	3'816.40
Frais de voyage et de représentation	330.50	202.10
Total Frais de publicité, Frais de représentation et Frais divers	85'296.98	21'391.95
Dotation (+) / dissolution (-) du ducroire	0.00	-3'105.00
Amortissements	2'527.00	11'708.30
Total charges d'exploitation	919'300.85	885'845.75

COMPTE D'EXPLOITATION

	2015	2014
	CHF	CHF
Report Total des Produits	1'048'024.18	952'740.28
Report Total des Charges d'exploitation	919'300.85	885'845.75
Résultat d'exploitation	128'723.33	66'894.53
Intérêts bancaires et postaux	479.93	652.94
Produits réalisés sur placements obligataires	0.00	4'961.40
./ . Frais financiers	-1'549.27	-1'725.94
Total charges et produits financiers	-1'069.34	3'888.40
Résultat avant variation du capital des fonds	127'653.99	70'782.93
Variation du capital des fonds	0.00	0.00
Résultat annuel (avant allocations au capital de l'organisation)	127'653.99	70'782.93
Attribution au capital libre	-127'653.99	-70'782.93

FONDATION BIBLIOTHEQUE SONORE ROMANDE, LAUSANNE

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

	2015	2014
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITE D'EXPLOITATION		
Résultat annuel	127'653.99	70'782.93
Variation du capital des fonds	0.00	0.00
Amortissements des immobilisations corporelles	2'527.00	11'708.30
Vente des placements obligataires durant l'exercice 2014	0.00	75'299.00
Variation des débiteurs, actifs transitoires et impôt anticipé à récupérer	4'708.40	62'265.27
Variation des créanciers et passifs transitoires	-109'868.42	93'362.57
SOUS-TOTAL	<u>25'020.97</u>	<u>313'418.07</u>
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITE D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	0.00	-14'276.70
SOUS-TOTAL	<u>0.00</u>	<u>-14'276.70</u>
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITE DE FINANCEMENT		
Néant, la Fondation n'a aucune dette financière		
<u>VARIATION DES DISPONIBILITES</u>	<u>25'020.97</u>	<u>299'141.37</u>
<u>JUSTIFICATION DES DISPONIBILITES</u>		
Etat des liquidités au 1er janvier	850'060.59	550'919.22
Etat des liquidités au 31 décembre	875'081.56	850'060.59
Variation des disponibilités	<u>25'020.97</u>	<u>299'141.37</u>

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2015

Capital des fonds	Etat au 1er janvier 2015	Allocations	Transferts internes	Utilisation	Allocation résultat annuel	Etat au 31 décembre 2015
Fonds affectés						
Appareils écoute	6'193.00					6'193.00
Production de nouveaux livres (note 1)		80'000.00		-80'000.00		
Formations des lecteurs (note 2)		24'000.00		-24'000.00		
Café littéraire - BSR Apéro (note 3)		1'000.00		-1'000.00		
Total Capital des fonds	6'193.00	105'000.00	0.00	-105'000.00	0.00	6'193.00
Capital de l'organisation						
<i>Capital de base</i>						
Capital de dotation	5'000.00					5'000.00
<i>Capital libre</i>						
Réserve pour activités	727'825.30				127'653.99	855'479.29
Total Capital de l'organisation	732'825.30	0.00	0.00	0.00	127'653.99	860'479.29

Détail des Fonds affectés reçus en 2015

Donateurs	Montant
Note 1 : Productions de nouveaux livres	80'000.00
Fondation André & Cyprien, Genève	15'000.00
Fondation Coromandel, Genève	20'000.00
Fondation Jacqueline de Cérenville, Lausanne	25'000.00
Fondation Emounaz, Lausanne	5'000.00
Fondation Hatt-Bucher, Zurich	5'000.00
Fondation Pierre Mercier, Lausanne	10'000.00
Note 2 Formation des lecteurs 2015	24'000.00
Fondation Fernando et Rose Inverdi-Desarzens	24'000.00
Note 3 : Café littéraire - BSR Apéro	1'000.00
Migros, Pour-cent culturel, Lausanne	1'000.00

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2014

Capital des fonds	Etat au 1er janvier 2014	Allocations	Transferts internes	Utilisation	Allocation résultat annuel	Etat au 31 décembre 2014
Fonds affectés						
Appareils écoute	6'193.00					6'193.00
Production de nouveaux livres (note 1)		60'000.00		-60'000.00		
Formations des lecteurs (note 2)		20'000.00		-20'000.00		
Développement e-applications (note 3)		20'000.00		-20'000.00		
Tables de mixage et imprimante (note 4)		20'000.00		-20'000.00		
Café littéraire - BSR Apéro (note 5)		1'900.00		-1'900.00		
Total Capital des fonds	6'193.00	121'900.00	0.00	-121'900.00	0.00	6'193.00
Capital de l'organisation						
<i>Capital de base</i>						
Capital de dotation	5'000.00					5'000.00
<i>Capital libre</i>						
Réserve pour activités	657'042.37				70'782.93	727'825.30
Total Capital de l'organisation	662'042.37	0.00	0.00	0.00	70'782.93	732'825.30

Détail des Fonds affectés reçus en 2014

Donateurs	Montant
Note 1 : Productions de nouveaux livres	60'000.00
Fondation Casino Barrière de Montreux	10'000.00
Fondation du Centre Patronal	3'000.00
Fondation Coromandel	20'000.00
Fondation Juchum	20'000.00
Cargill	5'000.00
Sunstar	2'000.00
Note 2 : Formation continue des lecteurs	20'000.00
Loterie Romande	20'000.00
Note 3 : Développement d'une application Android pour le téléchargement et l'écoute des livres sonores, et la refonte du site internet	20'000.00
Fondation Inverni-Desarzens	20'000.00
Note 4 : Tables de mixage et imprimante Braille	20'000.00
Fondation Brigitte Koller	20'000.00
Note 5 : Café littéraire - BSR Apéro	1'900.00
Fondation Casino Barrière de Montreux	900.00
Migros, Pour-cent culturel, Lausanne	1'000.00

ANNEXE AUX COMPTES ARRETES AU 31 DÉCEMBRE 2015

Informations et explications généralesForme juridique et but de la fondation

Inscrite au Registre du Commerce, la "Fondation bibliothèque sonore romande" est régie par les articles 80 et ss du CCS. Son but, d'utilité publique, est de mettre gratuitement des livres enregistrés par des lecteurs bénévoles, à la disposition de celles et ceux qui ne peuvent lire des ouvrages imprimés.

Fondements déterminants

La Fondation a été créée le 26 octobre 1976 et les statuts en vigueur ont été approuvés lors de la séance du Conseil de fondation du 23 avril 1999.

Inscription au Registre du Commerce de Moudon le 18 avril 2001.

Membres du Conseil de fondation

	<u>Fonction</u>	<u>Signature</u>
Monsieur Bouchat Théophile	Président	Collective à deux
Monsieur Richoz Hervé	Vice-Président	Collective à deux
Monsieur Barrillier Alain	Membre	Collective à deux
Monsieur Milliet Pierre	Membre	Collective à deux
Monsieur Thomet René	Membre	Collective à deux
Monsieur Borel Jean-Pierre	Membre	-
Monsieur de Rham Yvan	Membre	-
Madame Jaggi Yvette	Membre	-
Monsieur Kuonen Remo	Membre	-
Monsieur Richard Robin	Membre	-

Non membre ayant la signature

Madame Albanese Isabelle	Directrice	Collective à deux
--------------------------	------------	-------------------

Organe de contrôle et autorité de surveillance

Organe de contrôle : PricewaterhouseCoopers SA

Autorité de surveillance : Autorité de surveillance des fondations du canton de Vaud

FONDATION BIBLIOTHÈQUE SONORE ROMANDE, LAUSANNE**ANNEXE AUX COMPTES ARRETES AU 31 DÉCEMBRE 2015**Fiscalité

La décision initiale d'exonération des impôts fédéral, cantonal et communal sur les successions et donations a été confirmée par l'office d'impôt des personnes morales le 4 décembre 2006.

Base de présentation

Les comptes de la Fondations sont présentés conformément aux exigences de la loi suisse; ils respectent également les Swiss GAAP RPC fondamentales et la Swiss GAAP RPC 21.

La présentation des dons affectés fait l'objet d'une rubrique distincte du compte d'exploitation à compter de l'exercice 2015. Les chiffres de l'exercice précédent ont été modifiés afin d'assurer la comparaison.

Principes d'évaluation - Immobilisations

Les immobilisations acquises pour un montant supérieur à CHF 3'000 sont comptabilisées à leur coût historique diminué des amortissements. Ces actifs sont amortis selon la méthode linéaire. Les durées d'utilisation sont de 5 ans pour le matériel informatique, de 8 ans pour les machines et appareils et de 10 ans pour le mobilier de bureau.

Les immobilisations acquises pour un montant inférieur à CHF 3'000 sont comptabilisées en charges.

Evaluation du risque

Le Conseil de Fondation a étudié les risques essentiels auxquels la Fondation est exposée.

Il s'agit des risques suivants :

- Risque de réputation en cas de manque de transparence dans les états financiers
- Risque de pertes sur financement
- Manque de liquidités

Le Conseil de Fondation a établi des dispositions afin d'appréhender ces risques.

Une attention particulière a été portée sur la prise en compte adéquate des répercussions de ces risques dans les états financiers.

Gestion et placement de la fortune

La gestion de la fortune fait partie des tâches du Conseil de fondation.

Informations relatives aux rémunérations

Les membres du Conseil de Fondation ne sont pas rémunérés.

La gestion de la Fondation a été confiée à Mme Isabelle Albanese contre rémunération.

Travail effectué par les bénévoles

Le travail réalisé par les bénévoles pour l'enregistrement des livres sonores représente l'équivalent de 17'103 heures pour l'année 2015.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2015

Tableau d'amortissement des immobilisations corporelles

<i>CHF</i>	Machines et appareils (technique)
Valeurs comptables nettes au début de l'exercice - 31.12.2014	14'717
Valeurs d'acquisition	
Situation au début de l'exercice	29'457
Entrées	-
Sorties	-
Situation à la fin de l'exercice	29'457
Amortissements cumulés	
Situation au début de l'exercice	14'740
Amortissement annuel	2'527
Sorties	-
Situation à la fin de l'exercice	17'267
Valeurs comptables nettes à la fin de l'exercice	12'190

Rapport de performance

Formation et activité

La Fondation Bibliothèque Sonore Romande a été créée en 1976. Elle est inscrite au Registre du Commerce sous "Fondation Bibliothèque sonore romande" et est régie par les articles 80 et ss du Code Civil Suisse.

L'objectif de la Fondation Bibliothèque sonore romande est de mettre gratuitement des livres audio enregistrés par des lecteurs bénévoles, à la disposition de celles et ceux qui ne peuvent lire des ouvrages imprimés. La BSR est une fondation privée à but non lucratif, reconnue d'utilité publique.

La Fondation est administrée par un Conseil formé d'au moins cinq personnes. Le Conseil de fondation procède lui-même à la nomination de ses membres dont le mandat se renouvelle tous les trois ans. Le Conseil doit comprendre un nombre équitable d'auditeurs. A chaque renouvellement de mandat, le Conseil de fondation désigne son Président, son Vice-président ainsi que les personnes mandatées. Le Conseil de fondation fixe le mode de signatures. Entre autres tâches, le Conseil de fondation établit le budget, approuve les comptes et le rapport annuel ainsi que l'évaluation des risques. Il se réunit aussi souvent que les circonstances l'exigent, mais une fois par année au moins. Ses décisions sont prises à la majorité absolue. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante. Il est dressé un procès-verbal des décisions du Conseil de fondation signé par le Président et par l'auteur du compte-rendu. Le Conseil de fondation représente la fondation à l'égard des tiers. Les membres du Conseil de fondation travaillent à titre bénévole.

Le Conseil de fondation désigne un Bureau de trois à cinq membres qui expédient les affaires courantes. Le Président et le Vice-président font partie du Bureau. Le Directeur participe aux séances avec voix consultatives. Les compétences du bureau sont définies par un règlement annexe.

La fortune de la fondation répond seule des obligations de celle-ci.

La fondation prend fin si son but cesse d'être réalisable et dans les autres cas prévus par la loi. En cas de dissolution, l'actif éventuel restant sera remis à une institution suisse et exonérée des impôts (poursuivant un but analogue). Le Conseil de fondation, avec l'accord de l'autorité de surveillance, décidera de l'affectation du patrimoine existant qui devra être consacré à un but similaire à celui de la fondation.

Le contrat signé entre la SBS et la BSR pour la période 2015-2018 fixe à 8'226 le nombre d'heures productives à effectuer par année pour que la BSR perçoive le montant de CHF 477'132.- provenant de la subvention OFAS. Une réduction de ce montant peut advenir si le nombre d'heures productives n'est pas atteint. En 2015, les collaborateurs de la BSR ont effectué 11'108 heures productives. Les heures productives effectuées par les lecteurs bénévoles au bénéfice d'une formation de comédien ou d'une expérience radio/TV se montent à 390. Au total, en 2015, la BSR a donc effectué 11'498 heures productives.

Quelques ratios en rapport avec la performance de la Fondation

Les ratios suivants renseignent sur quelques aspects financiers de l'activité de la Fondation :

	2012	2013	2014	2015
Evolution des produits par rapport à l'année précédente	12.60%	3.70%	8.47%	10.00%
Part des subventions au total des produits	72.50%	68.20%	63.64%	55.00%
Disponibilité financière[i]	76.00%	72.60%	81.99%	93.60%
Cost / Income ratio	108.20%	104.10%	92.94%	87.71%

[i] Total du capital de l'organisation comparé à l'ensemble des coûts annuels.